

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Tunisie & Libye

Une publication du Service Économique Régional de Tunis
Semaine du 27 juillet 2026

CHIFFRE À RETENIR

8%

La part des bénéfices nets de l'exercice comptable
précédent que les banques tunisiennes doivent
consacrer aux microfinancements d'honneur

Tunisie

Le décret encadrant les microfinancements d'honneur par les banques publié au JO

En application du nouvel article 412 ter du Code de commerce créé par la loi n° 2024-41 relative aux chèques adoptée en août 2024, obligeant les banques à allouer au moins 8% de leur bénéfice net de l'exercice précédent à des microfinancements d'honneur à des conditions avantageuses, le décret d'application n° [2026-148](#) fixant les conditions et critères d'octroi des microfinancements a été publié au Journal officiel (JO) du 24 juillet. Il prévoit que les prêts soient accordés sans intérêts, garanties, assurance, commissions ni frais d'étude de dossier, afin de faciliter l'accès au crédit des catégories de bénéficiaires insuffisamment desservies par les circuits bancaires traditionnels. Le texte fixe des plafonds de financement différenciés selon le profil des demandeurs : 25 000 TND (soit environ 7 400 €) pour les PME et sociétés

communautaires, 10 000 TND (3 000 €) pour les porteurs de petits projets et 5 000 TND (1 500 €) pour les particuliers souhaitant financer des besoins de consommation. La durée maximale de remboursement est fixée à deux ans, avec une période de grâce pouvant aller jusqu'à six mois. À la suite de la publication de ce décret, la Bourse de Tunis – dont les valeurs bancaires représentent plus de la moitié de la capitalisation – a connu deux chutes successives, avec une contraction du TUNINDEX de 3,5% le 28 juillet puis de 3,2% le lendemain, provoquant l'arrêt temporaire des transactions.

La BCT maintient son taux directeur à 7%

Réuni le 29 juillet, le conseil d'administration de la Banque centrale de Tunisie (BCT) [a décidé](#) de maintenir son taux directeur à 7%, à l'issue d'un examen de la conjoncture nationale et internationale. Sur le plan national, l'inflation a légèrement ralenti à 5,3% en juin, en lien avec la décélération de la hausse des prix des produits alimentaires frais, et en dépit de la stabilité de l'inflation sous-jacente à 5%, témoignant de la

persistance des pressions internes sur les prix. Par ailleurs, le déficit courant s'est creusé à 4,2 Mds TND (2,3% du PIB) au 1^{er} semestre contre 2,8 Mds TND (1,6% du PIB) un an auparavant, en raison notamment de la hausse de la facture énergétique, qui a atteint un niveau record. Fin juillet, les réserves en devises représentent l'équivalent de 92 jours d'importation, ces dernières s'étant contractées d'une dizaine de jours mi-juillet à la suite du remboursement de l'Eurobond de 700 M€ arrivé à échéance. Sur le plan international, la BCT souligne que les marchés de matières premières demeurent très volatiles. Les cours du pétrole ont connu des fluctuations importantes en juillet alors que les prix de l'énergie restent sensiblement supérieurs à leurs niveaux antérieurs au conflit au Moyen-Orient. Cette situation continue d'alimenter les risques inflationnistes, notamment pour les économies importatrices d'énergie. Face à ces incertitudes et aux potentiels effets indirects et de second tour du choc énergétique, la poursuite d'une politique monétaire prudente reste de mise, selon la BCT.

Moody's maintient la note souveraine de la Tunisie à « Caa1 » avec une perspective stable

L'agence de notation Moody's a confirmé le maintien de la note souveraine de la Tunisie à « Caa1 », assortie d'une perspective stable, à l'issue de sa revue périodique. D'après son [communiqué](#) publié le 24 juillet, la Tunisie continue de faire face à des défis structurels importants, notamment une dette publique élevée, une marge de manœuvre budgétaire limitée, des perspectives de croissance modérées et un accès encore contraint aux financements extérieurs. L'agence souligne également les risques liés aux entreprises publiques ainsi que l'impact de certains facteurs de gouvernance sur la qualité du

crédit souverain. En revanche, les risques pesant sur la capacité du pays à honorer ses engagements seraient globalement équilibrés. L'agence met notamment en avant une politique monétaire relativement efficace, la stabilité des réserves de change et des besoins de financement extérieur jugés maîtrisables à court terme. Moody's précise qu'une amélioration de la notation dépendrait de progrès durables dans les réformes structurelles, la consolidation des finances publiques, l'accélération de la croissance et l'accès aux financements extérieurs. À l'inverse, une détérioration des équilibres budgétaires, des réserves en devises ou des conditions de financement pourrait exercer une pression négative sur la notation à l'avenir.

L'ARP ratifie le prêt de la BERD de 110 M€ au profit de la Compagnie des Phosphates de Gafsa

L'Assemblée des représentants du peuple (ARP) [a adopté](#), le 28 juillet, un projet de loi approuvant l'accord de prêt garanti par l'État conclu en novembre 2025 entre la Tunisie et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), pour un prêt de 110 M€ en faveur de la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG). Adopté par 58 voix pour, 13 contre et 9 abstentions, cet accord prévoit le financement de l'acquisition d'équipements miniers modernes ainsi que la mise en place d'une unité de traitement des eaux usées à Gafsa. Le ministre de l'Économie et de la Planification, Samir Abdelhafidh, a indiqué que ces investissements permettront de moderniser les infrastructures minières, d'optimiser l'utilisation des ressources hydrauliques et de renforcer la gouvernance du secteur conformément aux normes internationales. Le prêt sera remboursé sur une période de dix ans, avec un délai de grâce de trois ans. Pour rappel, la

contribution du secteur des phosphates au PIB est passée de 4% avant 2011 à environ 0,5% aujourd'hui. Les exportations de phosphate représentent désormais moins de 3% des exportations tunisiennes, contre 9 à 12% avant 2011.

Libye

La BCL annonce des mesures pour renforcer la disponibilité des devises et des espèces

Le gouverneur de la Banque centrale de Libye (BCL), Naji Issa, a présidé une [réunion](#), le 26 juillet, pour (i) examiner les évolutions récentes du taux de change du LYD sur le marché parallèle, (ii) approuver des mesures pour contenir la demande croissante de

devises, et ainsi lutter contre la dépréciation du LYD, et (iii) accélérer le traitement des lettres de crédit et la fourniture de devises pour répondre aux besoins du marché. À l'issue des échanges, il a été décidé d'allouer 1 Md\$ au cours de la semaine du 27 juillet pour le financement des lettres de crédit et 1 Md\$ supplémentaires pour les opérations de change des particuliers ainsi que les réservations effectuées via la plateforme électronique de la BCL. Enfin, la réunion a également examiné la situation de la liquidité en espèces sur le marché intérieur et a approuvé le lancement de la première phase du Plan de liquidité en espèces d'août, dans le cadre duquel 5 Mds LYD (soit environ 780 M\$) seront injectés dans les banques commerciales afin de répondre à la demande de liquidités des citoyens.

Tableau 1 – Principaux indicateurs structurels de la Tunisie.

	2025	2026 (p)	2027 (p)
PIB nominal, en Mds USD	57,6	60,7	59,1
Croissance du PIB réel, en %	2,5	2,1	1,6
Taux d'investissement, en % du PIB	10,7	10,4	10,6
Taux d'épargne, en % du PIB	7,9	6,2	4,8
Taux d'inflation annuel moyen, en %	5,3	6,5	7,2
Solde budgétaire, en % du PIB	-5,2	-7,4	-6,5
Recettes publiques, en % du PIB	28,8	28,7	28,7
Dépenses publiques, en % du PIB	34	36,1	35,2
Dette publique, en % du PIB	81,3	84,9	88,7
Solde courant, en % du PIB	-2,8	-4,2	-5,8
Notation souveraine Fitch/Moody's	B-/CAA1 stable	-	-

Source : WEO d'avril 2026 (FMI)

Tableau 2 – Principaux indicateurs conjoncturels de la Tunisie.

Indicateurs macroéconomiques	Période	Valeur	Var. par rapport à la période précédente
Croissance du PIB réel, en g.a., en %	T1 2026	2,6%	-0,1 p.p.
Taux de chômage, en % de la pop. active	T1 2026	15%	-0,2 p.p.
Taux d'inflation, en g.a., en %	Juin 2026	5,3%	-0,2 p.p.
Recettes touristiques cumulées, en M TND	Au 20/07/2026	3 998 M TND	+4,6% en g.a.
Revenus du travail cumulés, en M TND	Au 20/07/2026	5 011 M TND	+5,2% en g.a.
Indicateurs monétaires et financiers	Période	Valeur	Var. en g.a.
Taux d'intérêt directeur, en %	Depuis le 07/01/2026	7,00%	-100 pdb
Réserves de change, en jours d'importations	Au 30/07/2026	92 jours	-9 jours
USD/TND	Au 29/07/2026	2,96	+0,9%
EUR/TND	Au 29/07/2026	3,37	+0,9%

Sources : INS, BCT

Tableau 3 – Principaux indicateurs structurels de la Libye.

	2025	2026 (p)	2027 (p)
PIB nominal, en Mds USD	44,7	52,5	50,1
Croissance du PIB réel, en %	15,9	6,7	4,5
Taux d'investissement, en % du PIB	28,1	26,2	25,7
Taux d'épargne, en % du PIB	-	-	-
Taux d'inflation annuel moyen, en %	1,8	10,5	10,2
Solde budgétaire, en % du PIB	-31,1	-20,9	-23,8
Recettes publiques, en % du PIB	71,2	67,9	65,5
Dépenses publiques, en % du PIB	102,3	88,8	89,4
Dette publique, en % du PIB	-	-	-
Solde courant, en % du PIB	-3,8	4,2	1,6

Source : WEO d'avril 2026 (FMI)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [S'inscrire](#)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.